

Strasbourg, le 27 septembre 2024

Je soussignée, Emilie Girard, directrice des Musées de Strasbourg, apporte mon soutien à la demande de financement du programme de recherche sur les partitions d'artistes, portée par Franck Apertet (Université Paris 8), Clélia Barbut (Université Paris 8) et Matthieu Saladin (Université Paris 1), et déposée auprès de l'EUR ArTeC.

Ce programme s'inscrit pleinement dans les axes scientifiques et artistiques de l'exposition « mode d'emploi », consacrée aux protocoles d'artistes et organisée au musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg du 27 septembre 2024 au 1^{er} juin 2025. Je me réjouis ainsi, au nom des Musées de Strasbourg, d'accompagner un programme qui apportera une contribution significative à la compréhension et aux usages de cette catégorie d'œuvres d'art, si importante et actuelle.

Le musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg accueillera en ce sens le colloque *Désactiver les protocoles*, organisé dans le cadre de l'exposition, les 21 et 22 mai 2025. Les équipes des Musées de Strasbourg et en particulier du MAMCS seront amenées à contribuer à l'organisation de ce colloque. Anna Millers, conservatrice au MAMCS, comptera parmi les membres du comité scientifique du colloque en tant que co-commissaire de l'exposition.

Le coût total de cet accueil est estimé à 4092 euros. Soit :

- 2200 euros pour les frais de location de l'Auditorium des Musées. La location du l'Auditorium à la journée s'élève à 2200 euros (soit 4400 euros pour deux jours) mais les universités bénéficient de 50 % de réduction ;
- 492 euros de permanence technique (soit 246 euros par jour) ;
- 400 euros de frais de ménage ;
- 1000 euros de prise en charge des frais d'accueil café/viennoiserie et déjeuners à l'ART CAFE (soit 20 euros x 25 personnes x 2 jours = 1000 euros).

Nous réjouissant de l'opportunité de cette collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



Emilie GIRARD
Directrice des Musées de Strasbourg